

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-1470/SG/CD (rendue exécutoire par arrêté n° 74-1470/SG/CD du 17 septembre 1974)

n° 74-1470/SG/CD

Ministère
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Date de publication
17 septembre 1974

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1974

Date du numéro
10 octobre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 62/8° L du 4 septembre 1974 de la Commission permanente de la Chambre des députés du Territoire français des Afars et des Issas portant modification de la délibération n° 27/1/7° L sur la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le Territoire français des Afars et des Issas.